

1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Février/Februar 2020

361

L'AGENDA 2030 POUR LA SUISSE ET LE MONDE 14
LE CONSEIL GÉNÉRAL DÉMÉNAGE 12
LA BALADE DE GRÉGORY SUGNAUX 13

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote. Le **9 février 2020**, les citoyennes et les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants :

VOTATION FÉDÉRALE

1. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Davantage de logements abordables » ?**
2. **Acceptez-vous la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle) ?**

VOTATION CANTONALE

3. **Acceptez-vous le transfert de la commune de Clavaleyres (actuellement bernoise) au canton de Fribourg (acceptation de la loi d'adhésion) ?**

Celui ou celle qui désire exercer personnellement son droit de vote se présente au bureau de vote durant les heures d'ouverture, muni/e de son certificat de capacité civique (feuille de couleur blanche au format A5).

OÙ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs/trices : le dimanche de 10h à 12h

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEPD, le citoyen ou la citoyenne peut exercer son droit de vote anticipé, dès réception du matériel de vote.

- a) **Par correspondance**: l'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie** est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt**: l'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans la boîte aux lettres prévue à cet effet devant la Maison de Ville (Grand-Rue 4), au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin, une heure avant l'ouverture du local de vote, soit jusqu'à 9h. Les enveloppes-réponses déposées après 9h ne seront pas prises en considération.
 - Le bulletin de vote doit être introduit dans l'enveloppe qui correspond à la votation en cause – format C5.
 - Les enveloppes de vote (format C5) doivent être placées dans l'enveloppe-réponse.
 - **Le certificat de capacité (feuille blanche au format A5) doit être signé dans la case prévue à cet effet. Sans signature, le vote sera considéré comme nul.**
 - Le certificat de capacité signé doit être inséré dans l'enveloppe-réponse, de manière à ce que la signature et l'adresse du bureau de vote apparaissent dans la fenêtre de l'enveloppe-réponse.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP :

mardi 4.2.2020, à 12h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LE DP :

dimanche 9.2.2020, à 12h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung. Die Vorlagen der Volksabstimmung am **9. Februar 2020** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. **Wollen Sie die Volksinitiative «Mehr bezahlbare Wohnungen» annehmen?**
2. **Wollen Sie die Änderung vom 14. Dezember 2018 des Strafgesetzbuches und des Militärstrafgesetzes (Diskriminierung und Aufruf zu Hass aufgrund der sexuellen Orientierung) annehmen?**

KANTONALE ABSTIMMUNG

3. **Sind Sie mit der Übertragung der Gemeinde Clavaleyres (aktuell dem Kanton Bern zugehörig) in den Kanton Freiburg einverstanden (Annahme des Gesetzes über die Aufnahme)?**

Wer sein Stimmrecht persönlich ausüben will, sucht das Wahllokal während den Öffnungszeiten auf und nimmt den Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) mit.

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt befindet sich im Burgquartier, Rue des Chanoines 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmberechtigte geöffnet: am Sonntag, von 10 bis 12 Uhr

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER ABGABE BEI DER GEMEINDE

In Anwendung von Art. 18 des PRG kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe**: Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe**: Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Sonntag um 9 Uhr in den neuen Briefkasten des Stadthauses (Reichengasse 4) gelegt werden. Antwortcouverts, die am Sonntag nach 9 Uhr in den Briefkasten gelegt werden, können nicht mehr berücksichtigt werden.
 - Der Stimmzettel muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung gelegt werden (Stimmcouvert, Format C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Format C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden.
 - **Der Stimmrechtsausweis (weisses Blatt im Format A5) muss an der vorgesehenen Stelle unterschrieben werden. Ohne Unterschrift ist die Stimmabgabe ungültig.**
 - Der unterschriebene Stimmrechtsausweis ist so ins Antwortcouvert zu legen, dass die Unterschrift und die Adresse des Wahlbüros im Fenster des Antwortcouverts ersichtlich sind.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft. Jedes organisieren Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 bis StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

Dienstag, 4.2.2020, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG:

Sonntag, 9.2.2020, um 12 Uhr.

3	Editorial
---	-----------

5	Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat
---	--

6	Conseil général Generalrat
---	-------------------------------

8	Un coup de pouce financier pour une bonne idée Finanzielle Starthilfe für eine gute Idee
---	---

9	Concours Wettbewerb
---	------------------------

10	Un nouvel écriin pour loger deux Services
----	--

11	Eine neue Struktur für zwei Dienststellen der Stadt
----	--

12	Les Bolzes en fête
----	--------------------

13	La balade de Grégory Sugnaux
----	---------------------------------

14	L'Agenda 2030 pour la Suisse et le monde Agenda 2030 für die Schweiz und die Welt
----	--

15	Assurer l'accès à une éducation de qualité
----	---

16	A la Bibliothèque In der Bibliothek
----	--

17	Femmes de Fribourg Anna Hug
----	--------------------------------

18	Mémento
----	---------

Ces ambassadeurs de nos rues

Devinette : ambassadeurs de nos rues depuis plus de deux siècles, ils sont toujours disponibles pour nous renseigner et nous venir en aide. Ils nous font parfois grommeler, mais c'est toujours poliment et avec à-propos qu'ils savent nous répondre. Sur le terrain par tous les temps dans leurs tenues foncées, nous pouvons compter sur eux, de la rentrée scolaire à Carnaval, en passant par la Fête-Dieu et la Saint-Nicolas. Alors, avez-vous trouvé de qui il s'agit ? Mais oui, bien sûr, ce sont les agents/es de la Police locale et les sergents/es de Ville ! En ce début de nouvelle décennie, je souhaite rendre hommage aux femmes et aux hommes qui s'activent au sein de votre Police locale. Ils accomplissent au quotidien un excellent travail, leur engagement dans des missions très variées est sans pareil ! La Police locale est notamment chargée de veiller aux respects des règlements communaux, ainsi que des multiples lois et règlements, notamment dans les domaines du maintien de la tranquillité, de la commodité, de la sécurité, de la salubrité, de la propreté et de l'ordre public. Elle collabore, bien entendu, avec la Police cantonale et son excellente Police de proximité. Elle dispose en outre de compétences étendues en matière de circulation routière et de stationnement. Par exemple, son travail permet un tournus judicieux sur les places de parc de notre ville. Sans ce contrôle, nos rues seraient souvent bien encombrées, le passage de véhicules d'urgence, parfois compromis et la sécurité des autres usagers, péjorée. La Police locale s'engage aussi régulièrement dans des missions de prévention et appuie volontiers nos associations de quartier pour des actions de sensibilisation à la sécurité routière. Elle est encore la garante de la bonne gestion du domaine public, des marchés hebdomadaires aux terrasses de cafés-restaurants, des éventaires commerciaux aux empiètements de chantiers. Elle délivre aussi des autorisations d'utilisation du domaine communal pour près de 800 (!) manifestations par an, gère aussi celles des taxis

et des food-trucks, sans oublier les précieuses vignettes de stationnement. Elle prête souvent main forte au Contrôle des habitants, à la Voirie et à d'autres services et secteurs de la Ville. Des chiens aux pigeons jusqu'au petit bétail, c'est également elle, votre répondante ! Une dernière chose, conseil pratique : si vous perdez vos clés, les objets trouvés, c'est aussi votre Police locale qui s'en occupe. Merci à elle !

**PIERRE-OLIVIER
NOBS**



LE CHIFFRE

80

C'est le nouveau coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques et morales, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Secteur de la communication
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
info@media-f.ch

Impression
media f sa
Bd de Pérolles 38
1700 Fribourg
Tél. 026 426 44 55

Photo couverture
C'est au rez-de-chaussée de la Maison de Justice qu'auront désormais lieu les séances du Conseil général.
© Ville de Fribourg/
Valentine Brodard

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin décembre 2019, la population légale de la ville était de **38 143 habitants**, soit 82 de moins qu'à la fin novembre 2019. La population en séjour était de 3071 (- 36). Le chiffre de la population totale était donc au 31 décembre de 41 214 (- 118). Sur ce nombre, 26 961 personnes étaient de nationalité suisse et 14 253 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 décembre 2019, la ville de Fribourg comptait **1709 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 143 par rapport à fin novembre 2019), pour un taux de demandeurs d'emploi de 8,7%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 979 pour un taux de chômage de 5%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a autorisé la pose d'une boîte de vote en façade à la Grand-Rue 4, bâtiment de la Maison de Ville;
a désigné M^{me} Nadine Oggier-Lacroix en tant que membre de la Commission consultative du développement durable;
a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral pour la prochaine consultation populaire du 9 février;
a approuvé le Règlement d'application du Règlement du personnel et a fixé son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020;
a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du lundi 17 février 2020 et de l'éventuelle séance de relevée du mardi 18 février 2020 le Message concernant la construction du bâtiment administratif BATPOL;
a pris acte du résumé du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 11 décembre 2019;
a fixé la date du samedi 9 mai pour l'inauguration officielle de l'école de la Vignettaz;
a approuvé le Règlement d'application du Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

gestattet die Aufstellung eines Stimmzettelbehälters vor dem Stadthausgebäude Reichengasse 4;
ernennt Nadine Oggier-Lacroix zum Mitglied der beratenden Kommission für nachhaltige Entwicklung;
ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der nächsten Volksabstimmung vom 9. Februar eingereicht wurden;
bewilligt das Ausführungsreglement zum Personalreglement und legt dessen Inkrafttreten auf den 1. Januar 2020 fest;
beschliesst, die Botschaft über den Bau des Verwaltungsgebäudes BATPOL auf die Tagesordnung der Generalratssitzung von Montag 17. Februar 2020 und der etwaigen Fortsetzungssitzung von Dienstag 18. Februar 2020 zu setzen;
legt das Datum der offiziellen Eröffnung der Vignettaz-Schule auf Samstag 9. Mai 2020 fest;
nimmt die Zusammenfassung des Protokolls der Burgerversammlung vom 11. Dezember 2019 zur Kenntnis;
bewilligt das Ausführungsreglement zum Gemeindereglement über die ausserschulische Betreuung mit Inkrafttreten auf den 1. Januar 2020.

Lundi 17 février (séance de relevée: mardi 18 février)
19 h 30, grande salle de la Maison de Justice, rue des
Chanoines 1.

L'ordre du jour est consultable sur [www.ville-fribourg.ch/
conseil-general](http://www.ville-fribourg.ch/conseil-general)

Conseil général

Après avoir accueilli **Nicolas Jaquier** (PS) en remplacement de Nadège Piller, le Conseil général entame sa dernière séance de l'année 2019. A l'ordre du jour: budget 2020 et plan financier 2020-2024.

Des chiffres réjouissants mais à surveiller

Au nom du Conseil communal, le directeur des Finances, **Laurent Dietrich**, présente le budget de fonctionnement suivant:

Total des charges	Fr. 264 845 942.20
Total des revenus	Fr. 265 279 231.30
Excédent	Fr. 433 289.10

Les recettes fiscales sont en hausse de 4,4 millions de francs. Bien que cela semble réjouissant, **L. Dietrich** met en garde contre la dépendance de la Ville aux résultats d'un petit nombre d'entreprises. Le total des investissements se monte à Fr. 137 218 081.–,

en augmentation par rapport à 2019, montrant la volonté du Conseil communal de «réaliser des projets stratégiques et le rattrapage de certaines tâches de remise en état». Toutefois, «cette intensité d'investissement constitue un des, sinon le souci majeur des finances communales». **L. Dietrich** conclut que la situation financière est saine mais il gardera un œil sur la péréquation financière, la tendance à la hausse des investissements et la situation fiscale des personnes morales.

Un budget en accord avec les ambitions communales

La présidente de la commission financière (Cofin), **Lise-Marie Graden** (PS), constate avec plaisir «la poursuite de la mise en œuvre de plusieurs projets du programme de législature en matière de cohésion sociale, d'énergie et de développe-

ment durable». Elle souligne les «efforts continus de rationalisation, qui tendent à terme à des économies». En ce qui concerne les investissements, la Cofin soutient le Conseil communal: «Cette politique ambitieuse... tient la route et le monitoring financier mis en place assure toujours un bon suivi.» Devant le montant élevé, elle tempère: «Il s'agit d'autorisations de dépenses seulement. L'Exécutif d'adapter les besoins en investissements aux nouvelles circonstances, le cas échéant.»

La dette inquiète

Pierre Marchioni (UDC) ne peut se satisfaire de ce budget bénéficiaire car il découle de la hausse d'impôts votée en 2013 et que son groupe juge inutile. **David Krienbühl** (PLR) pointe la croissance des charges du personnel, notamment liée aux modifications du système salarial et au

nouveau régime de la Caisse de pension: «Nous parlons de 4,2% d'augmentation par rapport à 2019. Quelle entreprise privée pourrait se permettre de telles hausses?» Il ne se satisfait pas non plus du montant des réserves non obligatoires ni des «sous-évaluations de revenus potentiels» et avertit que le PLR gardera un œil attentif sur la dette. **Alexandre Sacerdoti** (PDC/VL) est inquiet: «sous des aspects de bons résultats (non maîtrisés) et d'un budget équilibré, la situation financière de la Ville se dégrade fortement et cela sans effort particulier du Conseil communal sur les charges qui vont augmenter en moyenne de 2,65% sur les quatre ans à venir.» Selon les Verts, «les informations reçues tendraient à nous rassurer, cela semble sous contrôle, mais la réalité des chiffres est tout autre». En cause, de nombreuses inconnues comme l'imposi-

Generalrat

Nachdem der Generalrat Nicolas Jaquier (SP) als Nachfolger von Nadège Piller begrüsst hat, beginnt er seine letzte Sitzung des Jahres 2019. Auf der Tagesordnung: der Voranschlag 2020 und der Finanzplan 2020–2024.

Zahlen, die erfreulich, doch zu überwachen sind

Im Namen des Gemeinderats präsentiert Finanzdirektor Laurent Dietrich das folgende Betriebsbudget:

Total der Ausgaben	Fr. 264 845 942.20
Total der Einnahmen	Fr. 265 279 231.30
Einnahmenüberschuss	Fr. 433 289.10

Die Steuereinnahmen sind um 4,4 Millionen Franken gestiegen. Obwohl dies erfreulich erscheint, warnt L. Dietrich vor der Abhängigkeit der Stadt von den Ergebnissen einiger weniger Unternehmen. Die Gesamtinvestitionen belaufen sich auf 137 218 081 Fr., eine Steigerung gegenüber 2019, was die Bereitschaft des Gemeinderats zeigt,

«strategische Projekte umzusetzen und bestimmte Instandsetzungsaufgaben nachzuholen». Allerdings ist «diese Investitionsintensität eines, wenn nicht sogar das Hauptanliegen der kommunalen Finanzen». **L. Dietrich** kommt zu dem Schluss, dass die finanzielle Situation gesund ist, doch er wird den Finanzausgleich, den Aufwärtstrend der Investitionen und die steuerliche Situation der juristischen Personen genau im Auge behalten.

Ein Budget in Übereinstimmung mit den Ambitionen der Gemeinde

Mit Freuden stellt die Präsidentin der Finanzkommission (Fiko), **Lise-Marie Graden** (SP), «die kontinuierliche Durchführung mehrerer Projekte des Legislaturprogramms in den Bereichen sozialer Zusammenhalt, Energie und nachhaltige Entwicklung» fest. Zudem betont sie die fortlaufenden Rationalisierungsbemühungen, die letztlich zu

Einsparungen führen. Was die Investitionen betrifft, unterstützt die Fiko den Gemeinderat: «Diese ehrgeizige Politik... ist stichhaltig, und die eingerichtete finanzielle Überwachung gewährleistet eine stete Kontrolle.» Angesichts des hohen Betrags meint sie beschwichtigend: «Es geht nur um Bewilligungen von Ausgaben. Es ist Sache der Exekutive, den Investitionsbedarf unter Umständen an neue Gegebenheiten anzupassen.»

Die Verschuldung bereitet Sorgen

Pierre Marchioni (SVP) kann sich mit diesem positiven Budget nicht zufriedengeben, da es auf der 2013 beschlossenen Steuererhöhung beruht, die seine Fraktion für unnötig hält. **David Krienbühl** (FDP) weist auf den Anstieg der Personalkosten hin, der insbesondere mit den Veränderungen im Gehaltssystem und dem neuen Regime der Pensionskasse zusammenhängt: «Wir sprechen von einer Zunahme

von 4,2% gegenüber 2019. Welches private Unternehmen könnte sich solche Erhöhungen leisten?». Unzufrieden ist er auch mit der Höhe der nicht obligatorischen Reserven und der «Unterschätzungen der potenziellen Einnahmen», und er gibt bekannt, dass die FDP die Verschuldung genau im Auge behalten wird. **Alexandre Sacerdoti** (CVP/GL) zeigt sich besorgt: «In Hinsicht auf die (schwankenden) guten Ergebnisse und ein ausgeglichenes Budget verschlechtert sich die finanzielle Situation der Stadt in erheblicher Weise, und dies ohne besondere Anstrengung des Gemeinderats bezüglich der Ausgaben, die in den nächsten vier Jahren um durchschnittlich 2,65% steigen werden.» Gemäss den Grünen «könnten uns die erhaltenen Informationen beruhigen; sie erwecken den Anschein, dass alles unter Kontrolle ist, doch die Realität der Zahlen spricht eine ganz andere Sprache». Dafür verantwortlich sind

Sitzung vom 9. und 10. Dezember 2019: Steuern und Voranschlag 2020

Montag, 17. Februar (Fortsetzung: Dienstag,
18. Februar), 19.30 Uhr, Grosser Saal des Gerichtsge-
bäudes, Rue des Chanoines 1.

Traktandenliste verfügbar unter [www.stadt-freiburg.ch/
generalrat](http://www.stadt-freiburg.ch/generalrat)

tion sur les personnes morales, une baisse d'impôts au niveau cantonal ainsi qu'une dette par habitant qui tend à doubler dans les trois prochaines années.

Pour **Maurice Page** (CG-PCS), la dette est un mal pour un bien maîtrisé: «La forte augmentation de la dette est une réalité qui est due à ces nombreux investissements (...) Une collectivité publique est en principe pérenne. Elle est capable de garantir des investissements sur le long terme puisqu'elle les amortit en général sur 30 ans, voire plus. Il est vrai que nous transmettrons aux générations futures des dettes mais nous transmettrons aussi un patrimoine et des investissements qui seront utiles et nécessaires.» **Matthieu Loup** (PS) abonde: si la dette doit certes être surveillée, il faut aussi prendre en compte la qualité des infrastructures et la

valeur pour la population qu'elle permettra. Par ailleurs, «les taux actuels représentent une opportunité à saisir pour investir».

Vers une baisse du coefficient d'impôts...

Un amendement ajouté au budget inclut une baisse d'impôts: le Conseil communal, sur proposition du Conseil général, demande de passer à 80 ct. dès 2020 au lieu de 81,6 actuellement en vigueur. Cet amendement n'est combattu que par les Verts, qui demandent le renvoi par manque d'informations. Cette proposition est balayée en plénum. Au nom de leur groupe respectif, **Bernhard Altermatt** (PDC/VL), **Océane Gex** (PLR), **Emmanuel Kilchenmann** (UDC) et **Claudio Rugo** (Parti des artistes) applaudissent cette baisse: «les budgets sont trop bénéficiaires», dit l'un. «Ce n'est pas

le rôle d'une commune de faire des bénéfices», pointe-t-on ailleurs. Le PLR regrette le manque d'analyse du Conseil communal car selon le groupe, le coefficient d'impôts pourrait même être abaissé à 70%. D'autres émettent des réserves. **Marc Vonlanthen** (PS) prévient que les années à venir sont incertaines et délicates financièrement. Cependant, **la baisse d'impôts est ainsi acceptée par 67 voix pour, une contre et quatre abstentions.**

... non limitée dans le temps

Combien de temps durera-t-elle? L'Exécutif veut la limiter à deux ans. Il obtient le soutien des groupes CG-PCS et PS, pour qui il serait «irresponsable» et seulement «électorale» de pérenniser ce taux. **M. Page** (CG-PCS) rappelle que la compétence de fixer le taux fiscal revient au Conseil général. Bien que la

hausse décidée en 2013 avait été soumise à référendum, «la droite n'avait rien fait». **Simon Murith** (PDC/VL) veut, pour sa part, faire un geste pour la classe moyenne «étouffée par les impôts et les taxes», tandis que pour **Pascal Wicht** (UDC), une baisse durable inciterait le Conseil communal à mener une politique durable en matière de finances. Quant à **D. Krienbühl** (PLR), il observe l'absence de chiffres précis dictant la nécessité de repasser à 81,6% en 2022. **Grâce à une majorité d'une voix, le Conseil général refuse de limiter cette baisse à deux ans, décidant ainsi de la pérenniser.**

Le budget 2020, quant à lui, est accepté par 62 voix pour et 0 contre.

Le procès-verbal de la séance est disponible sur: www.ville-fribourg.ch/conseil-general

viele Unbekannte wie die Besteuerung der juristischen Personen, eine Steuersenkung auf Kantonsebene und eine Pro-Kopf-Verschuldung, die sich in den nächsten drei Jahren verdoppeln könnte.

Für **Maurice Page** (ML-CSP) kommt die Verschuldung einem Unglück im absehbaren Glück gleich: «Der starke Anstieg der Verschuldung ist eine Realität, die auf diese zahlreichen Investitionen zurückzuführen ist (...). Eine öffentliche Körperschaft ist im Prinzip auf Dauer angelegt. Sie ist in der Lage, Investitionen langfristig zu garantieren, da sie diese in der Regel über 30 Jahre oder länger abschreibt. Es stimmt, dass wir Schulden an zukünftige Generationen weitergeben, aber wir geben auch Vermögenswerte und Investitionen weiter, die nützlich und notwendig sind.» **Matthieu Loup** (SP) pflichtet dem bei: Die Verschuldung ist zwar im Auge zu behalten, doch muss man auch die Qualität der Infrastrukturu-

ren und den dadurch ermöglichten Wert für die Bevölkerung berücksichtigen. Darüber hinaus «stellen die aktuellen Zinssätze eine günstige Investitionsgelegenheit dar, die es zu ergreifen gilt».

Eine Senkung des Steuerfusses ...

Eine dem Voranschlag angefügte Änderung schliesst eine Steuersenkung ein: Auf Vorschlag des Generalrats fordert der Gemeinderat eine Senkung von derzeit 81,6 Rp. auf 80 Rp. ab 2020. Diese Änderung wird nur von den Grünen abgelehnt, welche die Rückweisung wegen mangelnder Informationen verlangen. Ihr Antrag wird vom Plenum abgelehnt. Im Namen ihrer jeweiligen Fraktionen befürworten **Bernhard Altermatt** (CVP/GL), **Océane Gex** (FDP), **Emmanuel Kilchenmann** (SVP) und **Claudio Rugo** (Künstlerpartei) diese Senkung: «Die Budgets sind zu stark gewinnbringend orientiert», sagt der eine, «es ist nicht

die Aufgabe einer Gemeinde, Gewinne zu erzielen», ein anderes Ratsmitglied. Die FDP bedauert das Analysemanco des Gemeinderats, da der Steuerfuss gemäss der Fraktion sogar auf 70% gesenkt werden könnte. Weitere Ratsmitglieder äussern Vorbehalte. **Marc Vonlanthen** (SP) warnt vor den kommenden Jahren, die unsicher und finanziell heikel sind. Dennoch **wird die Steuersenkung mit 67 Ja gegen eine Nein-Stimme bei vier Enthaltungen genehmigt.**

... zeitlich unbeschränkt

Wie lange soll die Senkung dauern? Die Exekutive will sie auf zwei Jahre begrenzen. Sie wird darin unterstützt durch die ML-CSP- und die SP-Fraktion, für die es «unverantwortlich» und nur «wahltaktisch» wäre, diesen Fuss zeitlich nicht zu beschränken. **M. Page** (ML-CSP) erinnert daran, dass die Zuständigkeit für die Festlegung des Steuersatzes beim Generalrat liegt.

Obwohl die 2013 beschlossene Erhöhung dem Referendum unterstellt worden war, «hat die Rechte nichts unternommen». **Simon Murith** (CVP/GL) will seinerseits eine Geste für die «durch Steuern und Abgaben drangsalierte Mittelschicht» machen, während für **Pascal Wicht** (SVP) eine dauerhafte Senkung den Gemeinderat zu einer nachhaltigen Finanzpolitik ermutigen könnte. **D. Krienbühl** (FDP) stellt fest, es gebe keine genauen Zahlen, die eine Rückkehr zu 81,6% im Jahr 2022 erforderlich machen würden. **Mit einer Mehrheit von einer Stimme lehnt der Generalrat die Begrenzung der Steuersenkung auf zwei Jahre ab und beschliesst damit, sie zeitlich nicht zu beschränken.** Das Budget 2020 wird mit 62 Ja gegen 0 Nein genehmigt.

Das Protokoll der Sitzung steht zur Verfügung auf: www.ville-fribourg.ch/deconseil-general

Un coup de pouce financier pour une bonne **idée**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Société en main de la Ville de Fribourg, Effort Fribourg SA réoriente sa stratégie. Objectif: mieux soutenir l'économie locale, qui doit composer avec l'évolution rapide des habitudes de consommation. Des prêts pourront être accordés et un suivi professionnel sera proposé aux candidatures retenues.

Vous êtes commerçant/e, artisan/e, prestataire de services de proximité à Fribourg? Vous devez quotidiennement faire face aux nouveaux modes de consommation? La toute fraîche réorientation stratégique d'Effort Fribourg SA va vous plaire. Active depuis plus de vingt ans (lire encadré), cette société de capital-risque entièrement en main de la Ville de Fribourg appuyait jusqu'ici la création de nouvelles entreprises dans la région. Désormais, les fonds de la société – quelque 900 000 francs à disposition – vont servir à soutenir directement l'économie locale existante, en particulier dans les zones touristiques et commerciales du chef-lieu cantonal. L'objectif principal est d'accompagner des projets jusqu'ici trop peu considérés et pour lesquels il est souvent difficile d'obtenir des crédits bancaires. Un exemple? Vous avez en tête un projet innovant pour développer ou réinventer votre entreprise, mais il vous manque le financement pour le lancer. Ou alors, vous partez de zéro ou presque, mais vous brûlez de mettre en pratique une idée prometteuse, un nouveau modèle d'affaires, une action collective... Dans un cas comme dans l'autre, vous êtes un/e candidat/e potentiel/le au soutien d'Effort Fribourg SA. Déposez dès aujourd'hui votre dossier via le nouveau site internet de la société (www.elfort-fribourg.ch)! Vous y trouverez notamment le règlement d'attribution des fonds, qui précise les critères de sélection.

Si votre demande est validée, vous bénéficierez de nombreux avantages. Parmi lesquels un crédit pouvant se chiffrer à 30 000 francs au maximum, avec un remboursement favorisé par un taux d'intérêt favorable, un suivi par Fri Up, association accompagnant le développement de jeunes entreprises et partenaire d'Effort Fribourg SA, des conseils professionnels, une mise en réseau ou encore une présence virtuelle.

Pour déposer votre dossier de candidature :
www.elfort-fribourg.ch

UNE NAISSANCE ÉTROITEMENT LIÉE À LA BRASSERIE CARDINAL

A la base, Effort Fribourg SA constituait une mesure de compensation pour la fermeture annoncée de la brasserie Cardinal. Créée en 1997 par la holding Feldschlösschen-Hürlimann, la société devait stimuler la création d'emplois dans la région fribourgeoise. Une vingtaine d'entreprises ont ainsi pu être soutenues grâce au capital de base de 2,5 millions de francs. Le Conseil d'administration de la société appartenant totalement à la Ville compte des représentants du Conseil communal, de l'Agglomération de Fribourg, de Fri Up et des commerçants.



Finanzielle Starthilfe für eine gute Idee

WIRTSCHAFTSENTWICKLUNG

Die der Stadt Freiburg gehörende Gesellschaft Effort Fribourg SA überdenkt ihre Strategie. Das Ziel: die einheimische Wirtschaft, die mit dem sich rasch ändernden Konsumverhalten zurecht kommen muss, besser unterstützen. Die ausgewählten Bewerber erhalten ein Darlehen und werden professionell betreut.

Sind Sie im Bereich Gewerbe, Handwerk oder Dienstleistung in oder um Freiburg tätig? Sind sie täglich mit neuen Konsummustern konfrontiert? Dann wird Ihnen die strategische Neuausrichtung von Effort Fribourg SA gefallen! Die sich vollständig im Besitz der Stadt Freiburg befindende Risikokapitalgesellschaft Effort Fribourg SA unterstützt seit über zwanzig Jahren (siehe Kasten) die Gründung von neuen Unternehmen in der Region. Neu werden die Fonds der Gesellschaft – rund 900 000 Franken – zur direkten Unterstützung der bestehenden lokalen Wirtschaft eingesetzt, insbesondere in Tourismus- und Gewerbebezonen der Kantonshauptstadt. Wichtigstes Ziel ist es, Projekte zu begleiten,

die bis anhin zu wenig berücksichtigt wurden und für die es oft schwierig ist, einen Bankkredit zu erhalten.

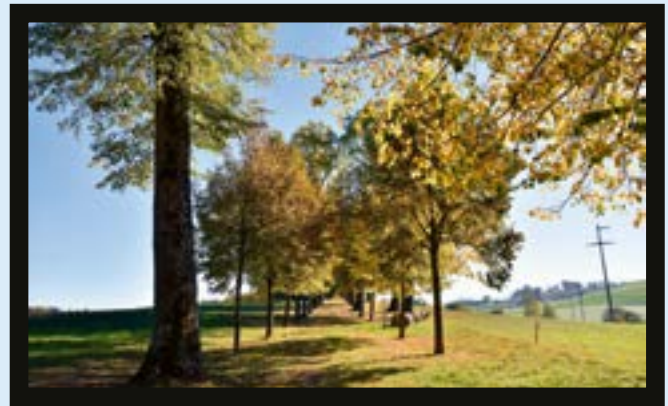
Ein Beispiel: Sie haben eine innovative Idee für die Weiterentwicklung oder Neuausrichtung Ihres Unternehmens, aber Ihnen fehlt das Geld für die Verwirklichung. Oder Sie fangen mit einer vielversprechenden Idee (fast) bei null an und können es nicht erwarten, sie umzusetzen. In beiden Fällen sind Sie eine potenzielle Kandidatin oder ein potenzieller Kandidat für die Unterstützung durch Effort Fribourg SA. Reichen Sie ab sofort Ihr Bewerbungsdossier auf der neuen Website der Gesellschaft (www.elfort-fribourg.ch) ein! Dort finden Sie auch das Reglement für die Vergabe der



© Ville de Fribourg/Valentine Brodard

Concours Wettbewerb

361



© Ville de Fribourg/Valentine Brodard

Bourguillon accueille deux artères dédiées à des femmes illustres. En plus de Madeleine Eggendorfer, quelle autre Fribourgeoise a droit à cet honneur ?

Réponse jusqu'au 22 février 2020 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

In Bürglen sind zwei Strassen nach namhaften Frauen benannt. Welche andere Freiburgerin hat neben Madeleine Eggendorfer Anrecht auf diese Ehre?

Antwort bis 22. Februar 2020 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch



EFFORT FRIBOURG

Fonds mit den Auswahlkriterien. Wird Ihr Antrag angenommen, profitieren Sie von zahlreichen Vorteilen: einem Darlehen von bis zu 30 000 Franken, dessen Rückzahlung durch einen günstigen Zinssatz erleichtert wird, von der Betreuung durch Fri Up, einen Verein

zur Unterstützung der Entwicklung junger Unternehmen und Partner von Effort Fribourg SA, von professioneller Beratung, Networking und virtueller Präsenz.

Reichen Sie Ihr Bewerbungsdossier online ein:
www.emploi-fribourg.ch

ENG VERKNÜPFT MIT DER CARDINAL-BRAUEREI

Effort Fribourg SA wurde 1997 von der Holding Feldschlösschen-Hürimann als Kompensation für die Schliessung der Cardinal-Brauerei gegründet und sollte die Schaffung von Stellen in Fribourg fördern. Rund 20 Unternehmen konnten so mit dem Grundkapital von 2,5 Millionen Franken unterstützt werden. Der Verwaltungsrat der Gesellschaft, die vollständig der Stadt Freiburg gehört, setzt sich aus Vertretern des Gemeinderats, der Agglomeration Freiburg, von Fri Up und aus dem Gewerbe zusammen.

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 359

En séance du Conseil communal du mardi 7 janvier 2020, M. le syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours n° 359. La réponse à donner était: « **Aux Archives de l'Etat de Fribourg** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix **M^{me} Danielle Schärer**

gagne l'ouvrage *Marcello, Adèle d'Affry (1836-1879), duchesse de Castiglione Colonna*, dirigé par Gianna A. Mina, édité par le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF), ainsi que 2 entrées au MAHF.

2^e prix **M^{me} Angelina Diallo**

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de Fr. 68.–.

3^e prix **M^{me} Cécile Meyer-Gavillet**

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix **M^{me} Josiane Vonlanthen**

gagne une carte de parking de Fr. 50.– au Parking des Alpes.

5^e prix **M^{me} Madeleine Cotting**

gagne une tasse Fribourg, garnie de petites surprises.

Les gagnantes recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Ville de Fribourg



PARKING DES ALPES

MUSEE D'ART
ET D'HISTOIRE
FRIBOURG



Un **nouvel** écran pour loger deux Services

CONSTRUCTION

Lors de sa séance du 17 février, le Conseil général est appelé à se prononcer sur l'octroi, ou non, d'un crédit d'ouvrage de Fr. 16 800 000.– visant à surélever de six étages la halle des pompiers dans le quartier du Torry. Ce nouveau bâtiment hébergerait deux services communaux et des bureaux destinés à la location. Si le Conseil général donne son accord, le chantier démarrerait cet été.

La Ville se développe sans cesse. La Mobilité est fortement sollicitée. Les prestations de la Police locale évoluent et s'étoffent. Pour répondre efficacement aux attentes, les équipes de ces services se renforcent. Toutefois, leurs locaux actuels, sis à la Grand-Rue 37, ne sont plus adéquats pour le déroulement d'une activité administrative dans de bonnes conditions. Il est nécessaire de reloger ces services. Conscient de cette situation, le Conseil communal aimerait saisir l'opportunité de surélever un bâtiment déjà existant : la nouvelle halle des pompiers, à la route de l'Aurore 4, à proximité de la piscine du Levant (sous réserve de l'acceptation du crédit par le Conseil général). Déjà lors de la construction de cette halle en 2016-2017, la Ville de Fribourg, maîtresse d'ouvrage, avait envisagé la possibilité d'une surélévation. Les autorités avaient alors mandaté le bureau d'architecture en charge de la construction de cette infrastructure d'examiner la faisabilité de tels travaux. En plus des aspects d'ingénierie, celui-ci avait analysé les besoins en espace des services. A la suite de quoi les architectes avaient proposé une élévation à quatre niveaux. Ultérieurement, au cours des études du projet de surélévation, les spécialistes avaient aussi réfléchi à un rehaussement à cinq, six et même sept niveaux. L'option de six étages, impliquant un renforcement des

fondations de la nouvelle halle des pompiers, s'est montrée la plus pertinente. Le Conseil communal aimerait à présent concrétiser cette solution.

Besoin d'espaces plus vastes et modernes

Pourquoi déplacer la Police locale et la Mobilité ? Bien que la bâtisse de la Grand-Rue 37 offre une surface de plancher (SP) d'environ 760 m², l'aire réellement exploitable n'est que de 377 m² car la configuration du lieu n'est pas adaptée aux besoins d'une activité administrative. Par ailleurs, en 2010, l'inventaire des bâtiments communaux avait fait état de problèmes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, d'un accueil du public mal sécurisé, d'un manque d'espace, d'une mauvaise isolation, ... De plus, un déménagement à la route de l'Aurore réunirait sur le même site la Police locale, la Mobilité et le Service du feu, qui dépendent du même conseiller communal et donnerait l'occasion de réaffec-ter l'édifice de la Grand-Rue. Le Service informatique, occupant actuellement une surface nette (SN) d'environ 322 m² au rez-de-chaussée de l'ancien Hôpital des Bourgeois, pourrait les rejoindre et jouir de locaux modernes, adaptés aux exigences actuelles en matière d'IT. Les nouveaux locaux de ce Service totaliseraient 511,5 m², dont 222 m² de bureaux. La Ville occuperait ainsi les 2/3 de la nou-

velle construction. Le reste, deux étages, serait converti en surfaces administratives et mis en location.

Du bois local pour la structure et l'intérieur

Le bois est le matériau privilégié pour ce nouvel édifice. Utilisé pour la structure porteuse, il allège le poids de l'ossature et ainsi les efforts reportés sur la halle existante. Il proviendra en grande partie de la région, en particulier des forêts de la Bourgeoisie. Il est aussi prévu de solliciter les entreprises locales pour la fabrication des poutres ou panneaux afin de limiter les transports. Le noyau vertical de circulation, qui contient l'ascenseur, sera entièrement en béton, offrant un élément important au système statique pour assurer la stabilité de l'ouvrage et pour donner une voie de fuite non combustible. Ce nouvel écran se trouvera au centre d'un environnement bâti dense. Pour assurer son intégration, différents éléments de la façade seront en matériaux légèrement réfléchissants pour un effet de miroir. A l'intérieur, en plus de la structure porteuse en partie apparente, le bois sera également utilisé pour les cloisons et les faux-plafonds. Ecologique et durable, ce matériau confèrera une ambiance chaleureuse. Le revêtement de sol, constitué d'une chape en béton dur poncée de type « terrazzo », dispose du triple avantage d'être esthétique, durable et facile d'entretien. Le

recours aux énergies renouvelables est bien sûr prévu avec des panneaux photovoltaïques sur la toiture végétalisée et un raccordement au CAD du Jura. Les façades largement vitrées laisseront entrer la lumière naturelle et serviront d'apport de chaleur.

Plus d'informations : www.ville-fribourg.ch/agenda/seance-du-17022020-conseil-general



Vue du futur bâtiment depuis le sud.
Das zukünftige Gebäude (Blick vom Süden).

GENÈSE ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Sous réserve d'acceptation du crédit d'ouvrage

Etude de faisabilité de la surélévation mars 2016

Demande du crédit d'étude pour le bâtiment à 4 étages décembre 2016

Avant-projet et projet à 4 niveaux septembre 2017 – septembre 2018

Demande crédit d'étude complémentaire pour 6 niveaux décembre 2018

Développement du projet à 6 niveaux janvier – octobre 2019

Procédure de mise à l'enquête février 2020 – été 2020

Demande de crédit d'ouvrage au Conseil général 17 février 2020

Début des travaux été 2020

Remise de l'ouvrage été 2022

Eine **neue** Struktur für zwei Dienststellen der Stadt

BAU

An seiner Sitzung vom 17. Februar muss der Generalrat darüber befinden, ob er dem Objektkredit von Fr. 16 800 000.– zustimmen will oder nicht, um die Feuerwehrrhalle im Torry-Quartier um sechs Geschosse aufzustocken. Dieser Neubau würde zwei Dienststellen der Gemeinde sowie zu vermietende Büroräumlichkeiten beherbergen. Falls der Generalrat grünes Licht gibt, würde diesen Sommer mit den Bauarbeiten begonnen.



Die Stadt entwickelt sich fort-dauernd. Das Verkehrssamt ist stark gefordert. Die Leistungen der Ortspolizei verändern sich und werden ausgebaut. Um den Erwartungen wirksam zu begegnen, werden die Teams dieser Dienststellen verstärkt. Ihre jetzigen Räumlichkeiten an der Reichengasse 37 sind indessen nicht mehr geeignet, um eine Verwaltungstätigkeit unter guten Bedingungen auszuüben. Diese Dienststellen müssen anderweitig untergebracht werden. Der Gemeinderat ist sich dieser Situation bewusst. Er möchte – unter Vorbehalt der Genehmigung des Kredites durch den Generalrat – die Gelegenheit nutzen, ein bestehendes Gebäude aufzustocken: die neue Feuerwehrrhalle an der Route de l'Aurore 4 in unmittelbarer Nähe des Levant-Schwimmbades. Bereits beim Bau dieser Halle in den Jahren 2016–2017 hat die Stadt Freiburg als Bauherrin die Möglichkeit einer Gebäudeaufstockung in Erwägung gezogen. Die Behörden hatten das Architekturbüro, welches für den Bau dieser Infrastruktur verantwortlich war, damit beauftragt, die Machbarkeit einer solchen Aufstockung zu prüfen. Neben Ingenieur-Aspekten hatte das Architekturbüro die Raumbedürfnisse der Dienststellen geprüft. Daraufhin schlugen die Architekten eine Aufstockung um vier Geschosse vor. Später, im Lauf der Projektstudien für eine Aufstockung, hatten die Fachleute auch eine Aufstockung um fünf, sechs oder sogar sieben Geschosse in Erwägung gezogen. Die Möglichkeit einer Aufstockung um sechs Geschosse – welche die Verstär-

kung der Fundamente der neuen Feuerwehrrhalle voraussetzt – erwies sich als die sachdienlichste. Der Gemeinderat möchte jetzt diese Lösung verwirklichen.

Bedarf an grossflächigeren und modernen Räumen

Weshalb die Ortspolizei und das Verkehrsamt umsiedeln? Obwohl das Gebäude an der Reichengasse 37 eine Geschossfläche von ungefähr 760 m² aufweist, beträgt die wirklich nutzbare Fläche nur 373 m², denn die Beschaffenheit der Räumlichkeiten ist nicht für die Bedürfnisse einer Verwaltungstätigkeit geeignet. Zudem hat das Inventar der Immobilien der Gemeinde im Jahr 2010 ergeben, dass der Zugang für Personen mit eingeschränkter Mobilität problematisch ist, dass der Bereich des Publikumsempfangs schlecht gesichert ist, dass es an Räumen fehlt, dass die Isolierung schlecht ist usw. Kommt hinzu, dass mit einem Umzug an die Route de l'Aurore die Ortspolizei, das Verkehrsamt und die Feuerwehr – die demselben Gemeinderat unterstehen – am gleichen Standort vereinigt wären; das würde ferner die Gelegenheit bieten, das Gebäude an der Reichengasse einem neuen Verwendungszweck zuzuführen. Der Informatikdienst der Stadt, der gegenwärtig über eine Nettogeschossfläche von etwa 322 m² im Erdgeschoss des ehemaligen Bürgerspitals verfügt, könnte sich hinzugesellen und über moderne Räumlichkeiten verfügen, die den aktuellen Anforderungen hinsichtlich der Informationstechnik entsprechen würden. Die neuen Räumlichkeiten des Informatikdienstes würden 511,5 m² umfassen, wovon

222 m² Büros wären. Die Stadt würde auf diese Weise zwei Drittel des Neubaus nutzen. Der Rest, zwei Geschosse, würde zu Verwaltungsräumen gestaltet und zur Vermietung angeboten.

Holz aus der Region für die Struktur und das Innere

Holz ist das bevorzugte Material für diesen Neubau. Es wird für die Trägerstruktur verwendet und verringert das Eigengewicht der Konstruktion und damit die auf die bestehende Halle übertragenen Kräfte. Das Holz wird zu einem grossen Teil aus der Region stammen, insbesondere aus den Wäldern der Burgergemeinde. Auch ist vorgesehen, die Unternehmen der Region für die Herstellung der Balken oder Platten zu beanspruchen, um die Anzahl Transporte zu beschränken. Der vertikale Verkehrskern, der den Lift birgt, wird vollumfänglich aus Beton bestehen und ein wichtiges Element des statischen Systems sein, um die Stabilität des gesamten Bauwerks sicherzustellen und einen nicht brennbaren Fluchtweg zu schaffen. Diese neue Struktur wird sich mitten in einer dicht bebauten Umgebung befinden. Um ihre Integration sicherzustellen, werden verschiedene Elemente der Fassade aus leicht reflektierenden Materialien bestehen, um einen Spiegeleffekt zu erzeugen. Im Gebäudeinnern wird das Holz neben der teilweise sichtbaren Trägerstruktur auch für die Trennwände und die Deckenbekleidungen verwendet. Das Holz, ein ökologisches und langlebiges Material, wird ein warmes Ambiente verbreiten. Der Bodenbelag, der aus einem ges-

chliffenen Hartbeton-Fundament des Typs «Terrazzo» besteht, verfügt über den dreifachen Vorteil, ästhetisch, langlebig und pflegeleicht zu sein. Der Einsatz von erneuerbaren Energien mit Photovoltaik-Modulen auf dem begrüntem Dach ist natürlich vorgesehen, ebenso ein Anschluss an die Fernheizung des Jura-Quartiers. Die zu einem grossen Teil verglasten Fassaden werden das natürliche Licht einfallen lassen und als Wärmezubringer dienen.

Mehr Informationen unter:
www.ville-fribourg.ch/de/agenda/seance-du-17022020-conseil-general

ENTSTEHUNG UND VORAUSSICHTLICHER ZEITPLAN

unter Vorbehalt der Annahme des Objektkredites

Machbarkeitsstudie zur Aufstockung März 2016
Studienkredit-Gesuch für das Gebäude mit 4 Geschossen Dezember 2016
Vorprojekt und Projekt 4 Geschosse September 2017–September 2018
Gesuch um ergänzenden Studienkredit für 6 Geschosse Dezember 2018
Entwicklung des Projekts mit 6 Geschossen Januar–Oktober 2019
Ausschreibungsverfahren Februar 2020–Sommer 2020
Objektkreditgesuch an den Generalrat 17. Februar 2020
Beginn der Arbeiten Sommer 2020
Übergabe des Bauwerks Sommer 2022

En bref...

Les séances du Conseil général à la Maison de Justice

En raison des travaux de rénovation de l'Hôtel cantonal, la salle du Grand Conseil ne pourra plus être utilisée. Les séances du Conseil général de la Ville se tiendront donc dans la grande salle de l'ancienne Maison de Justice, rue des Chanoines 1, rez-de-chaussée. Ce dès le 17 février et pour une durée d'environ deux ans. A noter que le Grand Conseil se réunira, lui, dans le bâtiment MAD3 de la Police cantonale, à Granges-Paccot.

L'hiver avec les cartes journalières CFF

Luger au pied de l'Eiger? Se relaxer dans les bains d'Ovronnaz? Découvrir le Rigi en hiver? Visiter une exposition à Bâle? Voici quelques idées d'excursions hivernales que vous pourriez effectuer grâce aux cartes journalières CFF, proposées à prix réduit par la Ville. La gestion de ces sésames est confiée à l'Association générale des étudiants/es de Fribourg (AGEF). Celle-ci dispose chaque jour de 19 cartes au prix de Fr. 44.– (ou Fr. 40.– pour les étudiants/es). Vous pouvez également les utiliser si vous n'avez pas d'abonnement demi-tarif. Non réservables, ces titres de transport doivent être retirés au guichet de l'AGEF. Le site web : www.unifr.ch/agef vous renseigne sur le nombre de cartes disponibles pour le jour désiré. AGEF, site Miséricorde, bureau MIS 3021, ouvert du lu au ve 9h 45 - 12h 15 et 13h 45 - 16h, www.unifr.ch/agef

La découverte du mardi au Musée d'art et d'histoire

Un comte fribourgeois, inventeur de machines. La peinture représentant Adolphe-Prospér d'Eggis à l'âge de 51 ans, réalisée par G.-A. Poetzsch en 1906, constitue plus que le simple portrait d'un comte fribourgeois. Elle dévoile le génie de cet homme du XX^e siècle à travers l'originalité de son parcours. Inventeur de plusieurs machines, il est aussi le fondateur du Conservatoire de Fribourg ou encore le directeur de la Banque Eggis. Cette œuvre sera présentée par Constance Rabagnac Kinsky le 11 février à 18h 30 au MAHF. L'entrée est gratuite.



© MAHF

Les Bolzes en fête

52^e CARNAVAL

Du 22 au 25 février, le Carnaval des Bolzes mettra Fribourg sens dessus dessous. Revêtez votre costume le plus drôle, le plus élaboré ou le plus « dernière minute » et rendez-vous en Basse-Ville, à pied ou avec les transports publics.



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

L'hiver n'a pas encore entièrement pris ses quartiers qu'il est déjà temps de préparer son enterrement! Eh oui, dans un petit mois, le 23 février, le Bonhomme Hiver sera mis à mort à la Planche-Supérieure. Mais avant le grand jour, le comité de la fête propose plusieurs animations. Le samedi 8 février, procurez-vous un exemplaire de *La Baffe*, le journal du Carnaval, sur la place Nova-Friburgo durant les heures du marché ou alors dans un des kiosques de la ville. Les réjouissances carnavalesques démarreront deux semaines plus tard, le samedi 22 février. Dès 13h, les guggenmusiks se feront entendre sur la place Georges-Python puis à 17h, le Conseil communal remettra les clés de la Ville au comité du Carnaval au Werkhof. A 20h 30, place au défilé nocturne: des guggenmusiks et une partie des groupes participant au grand cortège dominical déambuleront de la place de la Palme au Werkhof revêtus de guirlandes lumineuses ou exhibant la

lanterne qu'ils auront créée à l'effigie de leur char ou de leur déguisement. Ensuite, rendez-vous dans les bars et les caves de l'Auge, comme chaque soir jusqu'au mardi.

Les écoles au grand cortège

Le point d'orgue de la manifestation reste le grand cortège du dimanche. Dès 14h 39, plus de 30 chars, groupes et guggenmusiks défilent du pont de Berne à la rue de la Neuveville. Cette année encore, des élèves des écoles primaires de la ville y exhiberont leurs beaux costumes confectionnés en classe et vous recouvriront de confettis. Une grande partie de ces groupes reviendra le mardi, même lieu, même heure, pour le cortège des enfants.

Gardez votre bonne humeur: déplacez-vous en bus

Le cortège dominical est l'occasion de s'amuser et de faire la fête. Ne perdez pas votre bonne humeur dans les bouchons! Déplacez-vous à pied ou avec les transports publics. Cette année encore, l'offre Park + Ride Event est mise en place le dimanche: laissez votre voiture dans l'un des parkings d'échanges P+R participants et prenez le bus et/ou le funiculaire à quatre personnes jusqu'en Basse-Ville. Cela ne vous coûtera que Fr. 10.– (parking + bus aller-retour). L'action vaut également si vous empruntez seulement le bus ou le « funi » dans la zone 10: vous ne paierez que Fr. 10.– l'aller-retour pour quatre personnes. Les billets s'achètent directement aux automates de guirlandes lumineuses ou exhibant la

Tout le programme sur: www.carnavaldesbolzes.ch

La balade de **Grégory** Sugnaux

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Dans son dossier de candidature, Grégory Sugnaux convoquait Mylène Farmer et clamait son amour pour Paris. Bien lui en a pris, il a décroché la résidence artistique d'une année à la Cité des Arts de la capitale française, proposée par la Ville. Installé dans l'atelier Jean Tinguely depuis septembre 2019, il multiplie projets et contacts et savoure pleinement l'occasion qui lui est offerte.

Tout s'est passé très vite pour Grégory Sugnaux, en 2018. Au printemps de cette année-là, il présente pour la première fois ses monographies dans une institution : *Définitif, donc provisoire* s'expose pendant deux mois à Fri Art. A peine remis de ses émotions, le voilà qui s'envole vers Paris pour prendre ses quartiers à l'atelier Jean Tinguely. « C'est allé très vite avec une transition extrêmement courte. C'est difficile d'arriver dans un lieu et de travailler directement. J'avais besoin de me recharger après l'exposition à Fri Art, pour laquelle je suis resté enfermé longtemps à Fribourg afin de mener à bien le projet. Lorsque je suis arrivé à Paris, d'un seul coup, il m'était permis d'être dehors. Je me suis alors beaucoup baladé, pour prendre le pouls de la ville, en apprécier la diversité et en avoir une vue d'ensemble géographique. J'étais déjà venu ici plusieurs fois car, évidemment, je m'intéresse de près à la scène contemporaine. Mais là, en multipliant les vernissages, je me confronte à la production d'autres artistes, c'est enrichissant. » Après ces quelques semaines d'acclimatation, les choses sérieuses commencent dans cet atelier qu'il considère comme un cabinet d'expérimentations. Et force est de constater que Grégory Sugnaux fourmille de projets. S'il précise que « les choses se mettent en place gentiment, avec un an de résidence je bénéficie d'une gestion du temps confortable », il vient néanmoins de se lancer dans une série de céramiques et de nouvelles sculptures et travaille sur deux futures expositions.

La première aura lieu en avril à Berlin, à l'espace DISPLAY dont la curatrice est la Lausannoise Marie DuPasquier. Le second gros projet est une invitation pour la 12^e édition de Môtiers-Art en plein air en juin prochain. Un formidable terrain de jeu, un défi pour Grégory Sugnaux qui n'a pas vraiment l'habitude d'exposer extra-muros. Et puis, au fil de la conversation, il nous parle d'une possible exhibition à Gandria (TI) et de bien d'autres contacts. Car l'homme « réseaute », et plutôt pas mal. En sus des vernissages, il organise des repas informels avec des artistes contemporains rencontrés pendant son séjour parisien. Argument séduction : il leur propose LA fondue de Sviriez, d'où il est originaire.

Rythmes et rencontres

Finalement, il a trouvé son rythme à l'atelier de Paris. Sa curiosité le pousse à arpenter la ville, à sortir de son quartier, un peu lisse, du IV^e arrondissement pour aller à la rencontre de la population de la périphérie, là où la beauté est moins évidente. Amateur de sensations qui le nourrissent, il a participé à la première manifestation des gilets jaunes : « C'est la première fois que je vivais cette confrontation, entre la population et les forces de l'ordre. En plus, par le plus grand des hasards, je me suis retrouvé parmi le « Black bloc ». Je peux vous dire que j'ai réellement ressenti l'énervement, le ras-le-bol des gens. »

L'art en mouvement

Et puis, en marge de ses recherches, Grégory Sugnaux évoque son

mandat de cocurateur qu'il exerce depuis trois ans au WallRiss, l'espace d'art contemporain situé au Varis 10-12, avec Paolo Baggi et Clément Chavanne. Si cette fonction est évidemment profondément en lien avec sa pratique, il a dû mettre entre parenthèses son activité artistique (hors exposition). Au printemps 2020, il remettra les clefs à une nouvelle équipe, plus jeune, et il se réjouit de cette passation et de la nouvelle dynamique qu'elle engendrera. Posé à Paris, il se concentre totalement sur son art : « Je travaille par séries, je dépoussièrerie, je m'étale. Là, je navigue entre peintures et sculptures, je vais des unes aux autres, je vogue en parallèle. Et puis, j'approfondis également ma réflexion entamée pour

Fri Art avec *Things that happen downstairs*. J'étais parti de dessins d'enfants, tracés à la craie, que j'avais, en quelque sorte, anoblis en les redressant à la verticale. Du trottoir, ils passaient aux murs. Je m'interrogeais alors sur la trivialité et la création du dessin d'enfant. J'aimerais sincèrement revenir là-dessus. Oh puis j'ai également envie d'une série de peintures sur des expressions récurrentes. Je pense à une cartographie picturale, un répertoire d'images... » On n'arrête plus Grégory Sugnaux et lorsqu'on l'interroge sur l'objectif de sa résidence, il répond, convaincu : « j'aimerais rendre un produit fini, montrer mon travail et, pour cela, je privilégie l'exposition. Parce que l'important, c'est le partage. »



© Grégory Sugnaux

L'Agenda 2030 pour la Suisse et le monde

EXPOSITION

Du 5 au 27 février 2020, à l'Espace 25, se tiendra une exposition de l'architecte

et artiste suisse Dario Lanfranconi. Originales, provocantes, ces œuvres itinérantes, élaborées à la demande de la Confédération, présentent 17 compositions photographiques. L'enjeu ? Réagir et réfléchir aux 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU (voir p.15).

Montrer ces images est né de deux envies. Celle de l'Etat de Fribourg de présenter cette exposition et de la donner à voir à la population fribourgeoise, et celle du secteur du Développement durable de la Ville de Fribourg, qui désire également faire connaître ces œuvres. Un projet commun s'est alors développé afin d'offrir un autre regard sur notre consommation et nos grands sujets sociétaux. Un projet porté par l'Etat de Fribourg, soutenu par la Ville, qui tous deux ont saisi l'occasion de croiser leurs objectifs. Ça n'est d'ailleurs pas un hasard si l'événement se tient à l'Espace 25, au boulevard de Pérolles. En effet, il paraissait intéressant, pour ne pas dire audacieux, de suggérer un autre mode de fonctionnement, durable, juste, équitable... dans les murs de la Maison de l'Economie ! Le but ? Toucher un public différent de celui concerné par ces thèmes (économie, climat...) au-delà d'une population déjà sensibilisée. Il est d'ailleurs amusant de confronter les logos positifs et colorés de l'Agenda 2030 avec les photos déroutantes de Dario Lanfranconi. Mais c'est justement le trouble qu'elles suscitent qui interroge. Le photographe pointe du doigt chaque problème afin d'amener à une prise de conscience. L'enjeu est de taille : ce que nous consom-

mons, notre mode de vie, le moindre de nos efforts pour le durable et l'environnement impactent localement. Se poser des questions, c'est déjà aller dans le bon sens. Les solutions ne sont pas toujours évidentes, mais elles existent. Il est de notre responsabilité de les trouver.

ATELIERS AUTOUR DE L'EXPOSITION

6 février, 18h-19h30:
Développement durable –
Objectifs 2030: l'effet
papillon?, café scientifique de
l'Université de Fribourg

13 février, 19h30-20h45:
Produits d'hygiène quelles
alternatives?, explication et
confection d'un produit avec
Atout Vrac et ZeroWaste

18 février, 17h30-19h30:
Objectif de développement
durable 17, avec Fribourg-
Solidaire

20 février, 17h30-19h:
Couleur Jardin, un projet de
jardin participatif développé à
divers endroits du canton, avec
la Croix-Rouge fribourgeoise.

24 février, 18h-21h: Ville
durable un (en)jeu collectif,
avec TRANSFORM et le Smart
Living Lab

Agenda 2030 für die Schweiz und die Welt

AUSSTELLUNG

Vom 5. bis 27. Februar 2020 findet im Espace 25 eine Ausstellung des Schweizer Architekten

und Künstlers Dario Lanfranconi statt. Diese Wanderschau umfasst 17 ungewöhnliche, provozierende Fotografien, die im Auftrag der Eidgenossenschaft geschaffen wurden. Sie sollen dazu beitragen, sich mit den von der UNO definierten 17 Zielen für nachhaltige Entwicklung (SDGs, vgl. S. 15) auseinanderzusetzen und über sie nachzudenken.

Diese Bilderausstellung ist zwei Bestrebungen zu verdanken. Zum einen wollte sie der Staat Freiburg der Freiburger Bevölkerung präsentieren, zum anderen war es der Sektor Nachhaltige Entwicklung der Stadt Freiburg, der die Fotografien ebenfalls bekannt zu machen wünschte. So wurde ein gemeinsames Projekt entwickelt, das einen anderen Blick auf unseren Konsum und unsere grossen gesellschaftlichen Fragen bietet. Ein Projekt, getragen vom Staat Freiburg und unterstützt durch die Stadt, welche die Gelegenheit nutzen, ihre Ziele gemeinsam zu verfolgen. Es ist denn auch kein Zufall, dass die Veranstaltung im Espace 25 an der Pérollesallee stattfindet. In der Tat erscheint es interessant, wenn nicht gar kühn, im Gebäude der Volkswirtschaft eine andere – nachhaltige, angemessene, gerechte – Funktionsweise vorzustellen! Das Ziel besteht darin, über eine bereits sensibilisierte Bevölkerung hinaus ein anderes Publikum zu erreichen als jenes, das von diesen Themen (Wirtschaft, Klima...) direkt betroffen ist. Es ist im Übrigen aufschlussreich, die positiven, bunten Logos der Agenda 2030 Lanfranconis verstörenden Fotos gegenüberzustellen. Gerade die Verwirrung, die diese stiften, wirft Fragen auf. Der Fotograf zeigt mit dem Finger auf jedes einzelne Problem, um einen

Bewusstwerdungsprozess in Gang zu setzen. Es geht um viel: Unser Konsum, unsere Lebensweise, die geringste Anstrengung, die wir für die Nachhaltigkeit und die Umwelt unternehmen, haben lokale Auswirkungen. Sich Fragen zu stellen, weist bereits in die richtige Richtung. Lösungen liegen nicht immer auf der Hand, doch es gibt sie. Es ist an uns, sie zu finden.

WORKSHOPS ZUR AUSSTELLUNG

6. Februar, 18–19.30 Uhr:
Développement durable –
Objectifs 2030: l'effet
papillon?, Café scientifique
der Universität Freiburg

13. Februar, 19.30–20.45 Uhr:
Produits d'hygiène quelles
alternatives?, Erläuterung und
Anfertigung eines Produkts
mit Atout Vrac und ZeroWaste

18. Februar, 17.30–19.30 Uhr:
Objectif de développement
durable 17, mit Solidarischem
Freiburg

20. Februar, 17.30–19 Uhr:
Couleur Jardin, un projet de
jardin participatif développé à
divers endroits du canton, mit
dem Freiburger Roten Kreuz.

24. Februar, 18–21 Uhr:
Ville durable un (en)jeu
collectif, mit TRANSFORM
und dem Smart Living Lab

Assurer l'accès à une **éducation** de qualité

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avez-vous déjà entendu parler de l'Agenda 2030? Ce sont 17 objectifs de développement durable

(ODD), acceptés par l'ONU et servant de cadre international pour relever les grands défis de la planète. Jusqu'à l'été 2020, 1700 vous propose de vous approprier chaque mois l'une de ces thématiques.

« Assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », voici l'ambition du quatrième objectif de développement durable (ODD). Il vise à ce que chaque enfant, jeune et adulte, principalement les plus vulnérables, accède à une éducation et à une formation qui répondent à ses besoins et au contexte dans lequel il/elle vit. L'ODD n° 4 va au-delà de l'enseignement primaire des enfants : il affirme, notamment, le lien entre éducation de base et formation professionnelle. En outre, il met l'accent sur l'équité et la qualité de la formation dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie. L'éducation contribue ainsi à un monde plus sûr, durable et interdépendant. Qu'est-ce que le développement durable peut, pour sa part, apporter à l'éducation et quelle place tient-il dans les salles de classe de la ville? Ce sont les questions que nous avons posées à deux enseignants de Fribourg.

Infos : www.eda.admin.ch/agenda2030

FRANÇOIS MICHEL Directeur du Cycle d'orientation du Belluard

L'école sensibilise les élèves lorsque cela est possible. Certaines disciplines comme la géographie ou les sciences de la nature traitent du climat, de l'effet de serre, des énergies, etc. Le cours d'activités créatrices sur textile ou l'atelier facultatif de couture offrent encore une occasion particulière de traiter du développement durable avec la possibilité, par exemple, de fabriquer des sacs à pain, à fruits ou des emballages pour sandwich qui sont réutilisables. Nous restons également ouverts à certaines initiatives. Les élèves sont attentifs/ves et participent. D'autres projets sur cette thématique s'ajouteront à n'en point douter.

RAPHAËL SCHAEER Collaborateur pédagogique en sciences de la nature auprès du Service de l'enseignement obligatoire de langue française SEnOF

J'essaie d'aborder le développement durable à travers les thèmes vus en classe. Ce sont des impulsions que l'on donne, par-ci, par-là. Des événements particuliers permettent aussi de parler de ce sujet de manière plus directe et plus concrète. Avec une classe du CO de Pérolles, je participe actuellement au concours « 6h de Fribourg », une course de voitures qui se déroulera en avril et où les bolides fonctionnent grâce à des piles à hydrogène. Cela permet de traiter des sources d'énergie, renouvelable ou non, tout en développant un projet de classe qui motive et soude les élèves. Je me rends compte que simplement parler de développement durable ne suffit pas. Il est important de bousculer les jeunes pour les toucher, de déranger leurs habitudes à travers des ateliers ou des débats. L'approche transdisciplinaire est capitale pour que les élèves se rendent compte de l'importance de l'éducation au développement durable.

« Inklusive, gleichberechtigte und hochwertige Bildung gewährleisten und Möglichkeiten lebenslangen Lernens für alle fördern », so lautet das ehrgeizige vierte Ziel für nachhaltige Entwicklung (SDG). Es soll sicherstellen, dass jedes Kind, jeder Jugendliche und jeder Erwachsene, insbesondere die am stärksten gefährdeten, Zugang zu einer Grund- und Weiterbildung haben, die ihren Bedürfnissen und ihrem Lebensumfeld entsprechen. Das SDG 4 geht über die Grundschulbildung der Kinder hinaus: Es bekräftigt insbesondere die Verbindung zwischen Grundbildung und Berufsausbildung. Darüber hinaus betont es den gleichberechtigten Zugang zu Bildung und Bildungsqualität im Rahmen eines lebenslangen Lernens. Bildung trägt somit zu einer sichereren, nachhaltigen und interdependenten Welt bei. Was kann die nachhaltige Entwicklung ihrerseits der Bildung bringen, und welchen Platz nimmt sie in den städtischen Klassenzimmern ein? Diese Fragen stellten wir zwei Lehrpersonen aus Freiburg.

Infos : www.eda.admin.ch/agenda2030



A la Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 1^{er} étage
026 351 71 44
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
www.ville-fribourg.ch/bibliotheque

Horaire

Lundi, mardi et vendredi : 14 h – 18 h
Mercredi : 10 h – 18 h
Jeudi : 14 h – 20 h
Samedi : 9 h – 12 h

Né pour lire

Rencontres autour des livres pour les parents et leurs petits. Venez en famille découvrir les plus belles histoires et recevez un coffret de livres pour les nouveau-nés. Animé par l'Education familiale de Fribourg. Mardis 11 février et 17 mars, 15h30-17h.

Contes pour enfants avec Caroline Equey

Vendredi 14 février à 16h30. Pour tous, dès 4 ans. Dates suivantes : 13 mars et 24 avril.

Caroline Demuth raconte Les Flammes en rose

Mercredi 11 mars de 16h à 17h30: conte musical raconté par son autrice sur fond de hang. L'histoire est suivie d'un atelier à base de matériaux de recyclage. Gratuit, sur inscription à la bibliothèque.

Samedi des bibliothèques fribourgeoises

Samedi 14 mars, de 9h à 16h sur le thème Même pas peur! Animations et jeux pour toute la famille.

Inspirations

Tatjana Erard, Ed. Faim de siècle

Entretiens imaginaires avec E. S., personnalité bien connue à Fribourg, mort d'un cancer en 2018. Le cinéma, la littérature, la photographie et les bons mots côtoient la maladie et la mort.



La table bleue

Baptiste Oberson, Ed. Faim de siècle

Les petites nouvelles de ce récit ont été mijotées au fil des jeudis à une table du café du Tunnel à Fribourg. L'auteur observe avec finesse les gens qui se croisent dans ce bistrot qui devient un personnage à part entière du livre.

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Spitalstrasse 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten

Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 9 bis 12 Uhr



Buchstart
Né pour lire
Nati per leggere
Naschi per leger

Buchstart

Mit Kinderversen, Fingerspielen und Liedern entdecken Kleinkinder zusammen mit ihren Eltern die Welt der Bücher und Geschichten. Geleitet von einem Mitglied der Familienbegleitung findet so ein erster spielerischer Kontakt mit Büchern statt. Dienstag, 18. Februar und 24. März, 15:30–17:00.

Buchstart-Paket für Familien mit einem Neugeborenen

Familien mit einem Neugeborenen erhalten in der Bibliothek ein kleines Paket mit zwei Bilderbüchern sowie Anregungen für Eltern für gemeinsame Geschichtenmomente. Bibliomedia und das Schweizerische Institut für Kinder- und Jugendliteratur haben in Zusammenarbeit mit dem NordSüd Verlag zwei neue Bilderbücher für Kinder ab 6 Monaten entwickelt. Als Illustratorinnen konnten dafür die Schweizer Künstlerinnen Paloma Canonica und Lena von Döhren gewonnen werden. Mit einer je unverwechselbaren Bildsprache stellen sie die Erlebniswelt des Kindes verträumt und frech in den Mittelpunkt.

Märchenstunde für Kinder ab 4 Jahren

Freitag, 7. Februar, um 16:30. Weitere Daten: 6. März und 3. April.

Tag der Bibliotheken

Samstag, 14. März, von 9:00 bis 16:00. Zum Thema «Nur keine Angst» werden Animationen und Spiele für die ganze Familie bereitstehen.

www.ville-fribourg.ch/bibliotheque

Prolongez la durée de prêt, réservez un document,
consultez le catalogue en ligne

www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Für Verlängerungen und Reservationen
konsultieren Sie unseren Online-Katalog

Femmes de Fribourg

ANNA HUG

Anna Hug est une pionnière à la Faculté des sciences de l'Université de Fribourg, où elle devient, en 1910, la première Fribourgeoise diplômée en mathématiques. Pédagogue passionnée, elle se dédie à la transmission de son savoir à de nombreuses élèves et futures institutrices.

En 1900, alors qu'elle n'a pas encore 16 ans, Anna Hug obtient le diplôme de « capacité pour l'enseignement primaire dans le canton de Fribourg ». Elle termine première parmi tous les candidats, hommes et femmes. Où et comment a-t-elle acquis ses connaissances ? Anna Hug naît le 6 août 1884 à Fribourg. Son père, Luc Hug, avait quitté l'Argovie en 1873, appelé à Fribourg pour diriger l'orphelinat bourgeois. C'est là que grandit Anna, entourée de ses frères et des pensionnaires de l'institution. Elle y effectue sa scolarité primaire, avant de suivre les cours de l'Ecole secondaire des jeunes filles. Elle complète ensuite son brevet par un cursus à l'Ecole de travaux féminins de Zurich.

Première mathématicienne du canton

Sa première affectation la mène en l'Auge pour un remplacement dans la classe « des petits ». Son habitude de côtoyer des enfants en bas âge à l'orphelinat compense son jeune âge et sa relative inexpérience. Elle poursuit ensuite une formation classique à l'Académie Sainte-Croix où elle brille aux examens de mathématiques, physique et biologie. En 1907, notre scientifique s'inscrit à l'Université de Fribourg. Cela ne fait que deux ans que les étudiantes y sont admises, alors que l'Alma Mater existe depuis 1889... Elle opte pour la Faculté des sciences et se spécialise en mathématiques. Ce choix est atypique dans la société du début du XX^e siècle, où les femmes étaient poussées vers des disciplines censées les

préparer à leurs rôles prédestinés d'épouses et de mères. Anna Hug est la première Fribourgeoise à fréquenter cette faculté et, en 1910, elle devient la première Fribourgeoise à y obtenir une licence en mathématiques. Cette même année, Jeanne Niquille amorce ses études à la Faculté des lettres. Les deux Fribourgeoises se connaissent-elles ? On ne peut que le supposer, d'autant plus qu'elles partagent le même bienfaiteur, Mgr Jean Quartenoud, directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles. Dans ses écrits, ce chanoine-pédagogue loue plus d'une fois les compétences d'Anna Hug.

Transmettre son savoir avec passion

Son diplôme universitaire en poche, la scientifique privilégie la transmission du savoir. En parallèle à ses études universitaires, elle enseignait déjà à l'Institut des Hautes Etudes pour jeunes filles, qui, depuis 1902, accueille les jeunes filles des familles bourgeoises – institution dans laquelle les enseignantes percevaient un salaire 50% inférieur à celui de leurs collègues masculins, selon Marianne Progin Corti. En 1908, elle enseigne les mathématiques et la physique à l'Académie Sainte-Croix, devenue le lycée cantonal de jeunes filles. En 1920, on la retrouve à l'Ecole secondaire des jeunes filles, installée dans l'actuel bâtiment 1905 du Cycle d'orientation de Jolimont. Sa collègue et successeuse à la direction de l'Ecole secondaire des jeunes filles, Laure Dupraz, loue ses qualités de pédagogue humaniste au service de ses élèves, leur donnant le goût de l'apprentissage et de la connais-

sance : « M^{lle} Hug avait le don de faire partager ses enthousiasmes (...) elle savait les décrire de manière telle que les élèves les voyaient (...) il faudrait pouvoir évoquer sa façon vivante d'exposer les phénomènes de la nature ; on comprendrait alors comment, après avoir entendu la description d'une éruption du Vésuve, une élève ait demandé (Vous y étiez Madame ?) »

Au service des futures institutrices

En 1943, Anna Hug est nommée par le Conseil d'Etat à la tête de l'Ecole secondaire des jeunes filles. La bienveillance et le dévouement qu'elle avait pour ses élèves, elle les investit au profit de ses collaboratrices, s'efforçant de « faciliter leur tâche en prenant sur elle tous les ennuis qu'elle peut leur épargner ». Ces combats professionnels et des épreuves dans sa vie personnelle la touchent. Pourtant, « elle ne se plaignait jamais, faisant preuve de cette vaillance souriante qui ne l'a pas quittée jusqu'au dernier moment. Elle devenait simplement plus maternelle encore pour ceux qui souffraient », comme l'écrit L. Dupraz. Elle met un terme à sa carrière en 1953, à l'âge de 69 ans. Sa retraite, certes bien méritée, ne semble pas avoir été comblée. Son cercle familial se restreint encore : après avoir perdu sa mère en 1909 et son père deux ans plus tard, son frère Alfred la quitte en 1956. Deux ans plus tard, le 12 juillet 1958, elle décède des suites d'une courte maladie.

Sa vie durant, elle a incarné un autre modèle de femmes : celui d'une diplômée formée à des discipli-

nes dites « masculines » qui occupait une fonction de pouvoir. On ne sait pas comment elle était perçue par ses collègues masculins. A-t-elle dû se battre ou en avait-elle l'habitude, elle qui avait souvent été la seule élève fille dans ses classes d'école primaire ? Comme nous l'apprend L. Dupraz, elle destinait ses élèves à occuper une place dans la société, elle « était convaincue que ce sont les femmes qui, en définitive, veillent sur l'âme de la cité, lui gardant ce qu'elle a de meilleur ».

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- › L. Dupraz, « M^{lle} Anna Hug, ancienne directrice de l'Ecole secondaire de jeunes filles », in *La Liberté*, 14 juillet 1958.
- › L. Dupraz, « In memoriam Mademoiselle Anna Hug (1884-1958) », in *Bulletin pédagogique – Fribourg*, 1958.
- › R. Pürro, C. Seith, *Die Alma Mater ist weiblich – L'Alma mater au féminin*, Freiburg : Presse- und Informationsdienst Universität Freiburg, 1991.
- › M. Progin Corti, « Anna Hug (1884-1958) : Karriere einer Tochter aus dem Bildungsbürgertum », in *Freiburger Geschichtsblätter*, 1998, Bd 75, SS.162-167.
- › B. Gasser, C. Murith-Descloux, J. Murith, P. Schnetzer, *Jolimont 1849-1999 : l'histoire d'une école*, Fribourg : Ed. Fragnière, 1999.

Mémento

CONCERTS

Orchestre de chambre fribourgeois
ve 31 janvier, 20h, Equilibre

Chœur Utopie

Mass of children, sa 1^{er} février, 19h,
di 2 février, 16h, église Saint-Michel

AGORA Music Ensemble

di 9 février, 17h, chapelle
Saint-Justin

International Piano Series

A. Malofeev, di 16 février, 17h
aula magna de l'Université

Ego le cachalot

sa 16 février, 11h, Musée d'histoire
naturelle. Inscriptions : 026 305 89 00

Orchestre de chambre de Lausanne

me 19 février, 19h30,
aula magna de l'Université

Orchestre des jeunes de Fribourg

œuvres de Mozart, di 23 février,
17h, aula magna de l'Université

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Die Physiker

Do., 30. Januar, 19.30 Uhr

Compromis

je 6 février, 20h

Show case Hip-hop

sa 8 février, 20h

Hommage à Dave Brubeck

sa 15 février, 20h

Mutter Courage und ihre Kinder

Mi., 19. Februar, 19.30 Uhr

Le Misanthrope

je 20 février, 20h

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

Les Déraisons

du 29 janvier au 8 février

Au plus noir de la nuit

je 30 janvier, 20h

Et j'ai crié Aline

ve 31 janvier, sa 1^{er} février, 20h

Small g – Une idylle d'été

je 6, ve 7 février, 20h

Les variations de Goldberg

je 13 février, 20h

Les petits cochons 3, le retour

sa 15 février, 14h, 17h,
di 16 février, 11h, 15h

Angels in America

je 20 février, 20h

THÉÂTRE DES OSSES

Places des Osse 1 – Givisiez

Charrette !

du 6 au 16 février

BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Nathalie Ruday:

Courage et crème glacée
ve 7 février, 20h30

Catch-Impro: Suisse-France

ve 14, sa 15 février, 20h30

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Dooz Kawa + Femme fatale

sa 1^{er} février, 21h

Chocolat Show: Cirk'alors

di 2 février, 10h

La FoiR – Festival d'improvisation

ve 7, sa 8 février, 20h

Paula et ses drôles d'oiseaux

di 9 février, 15h

Da Silva

souper-concert, je 13 février, 18h30

Das EFX + Ivoria

ve 14 février, 21h

LA TOUR VAGABONDE

Passage du Cardinal,
site blueFACTORY

Colores 4tet + Ernest Ikwanga

je 6 février, 20h30

Auréli Emery chante S. Corinna Bille

ve 7 février, 20h30

Schade

sa 8 février, 20h30

Romanesco Duo

théâtre musical, je 13 février, 20h30

Massicot

post-dino-punk, ve 14 février, 20h30

Brassmaster Flash

fanfare hip-hop. sa 15 février, 20h30

Nkonsonkonson Star Band

afrobeat, je 20 février, 20h30

Manuel Troller Solo

serial guitar, ve 21 février, 20h30

Derya Yildirim Solo

fusion turco-européenne,
sa 22 février, 20h30

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Gedichte der Weltliteratur...

... oder wie der Vater, so die Tochter
Fr., 7., Sa., 8. Do., 13. Februar, 20.15 Uhr

Zwei Cell für ein Halleluja

cello comedy, Fr., 14. Februar,
20.15 Uhr

Der Fliegende Robert

Figurentheater, So., 16. Feb., 11 Uhr

THÉÂTRE

Monki

sa 8 février, 17h, di 9 février, 15h,
Théâtre des Marionnettes

Les autres

di 9 février, 17h, Théâtre Crapouille
(centre de quartier du Schoenberg,
route Mon-Repos 9)

Scène ouverte by Please Stand up

ve 14 février, 20h, Le Strap' (rue de
Morat 1)

Mystik Hypnose: Pascal Ducrest

sa 15 février, 20h, Le Strap'

Bruno Peki: Innocent

humour, ve 21 février, 20h, Le Strap'

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Very open club day

sa 1^{er} février

Editors

sa 15 février, 20h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

The Swinging ladies

ve 31 janvier, 20h30

Beatles Night

sa 1^{er} février, 17h

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Luisa Sereina Splett

piano, me 29 janvier, 19h30

Lunch Concerts

ve, 12h15

– 31 janvier : flûte traversière
et piano avec C. Collaud
et J.-C. Charrez

– 7 février : piano avec S. Igityan

– 14 février : duos de violoncelle
avec N. Grandjean et N. Jungo

– 21 février : pianos avec V. Cavres
Mendonça et H. Chi

Les Hors-d'œuvre du dimanche

œuvres de Thuille et Poulenc,
di 2 février, 11h

Récital piano et harpe

sa 15 février, 19h

Jeunesses musicales

Fribourg / Freiburg

Pinocchio, concert-spectacle pour
enfants, di 23 février, 10h

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Atelier couture

lu 3 février, 18h30

Développer son réseau professionnel

ma 4 février, 13h30

Musée suisse de la machine

à coudre et des objets insolites
je 6 février, 14h. Sur inscription

Education filles et garçons:

on en parle ?

je 6 février, 19h30

Soirées jeux pour toutes

je 13 février, 19h

Ma ménopause au naturel

ma 18 février, 9h

Comment remplir sa déclaration

d'impôts ?

je 20 février, 13h30

CINÉMA

La Bohème

The Royal Opera, en direct
du Royal Opera House de Londres,
me 29 janvier, 20h30, Rex

La propera pell

me 5 février, 18 h 15, Rex (cinéplus)

Sibel

di 9 février, 11 h, Rex (cinébrunch)

Le milieu de l'horizon

lu 10 février, 14 h 15, Rex
(cinedolcevitata)

Marston & Scarlett

The Royal ballet, en direct
du Royal Opera House,
ma 25 février, 20 h, Rex

CAFÉ LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Activités sociales

ma, 14 h - 17 h, jeux de cartes ;
me 10 h - 11 h, lecture de presse ;
me, 14 h - 17 h, travaux d'aiguilles ;
premier et dernier je du mois,
14 h - 16 h, atelier d'écriture

Soirée de contes

sa 1^{er} février, 21 h

Karaoké Live !

je 6 février, 21 h

Moon

classique électronique, sa 8 février,
21 h

Le collectif d'abord

théâtre d'improvisation,
me 12 février, 20 h

Luca Musy

percussion, sa 15 février, 21 h

Tango

violon-guitare, ve 21 février, 21 h

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

MercreLIVRE

*Un seul corps et Un cœur sans
rempart*, avec M.-L. Choplin,
me 5 février, 18 h

Se relever d'un deuil

lu 10 février, 15 h 30 - 17 h 30
ou 19 h 30 - 21 h 30

CAS – REPER

www.reper.ch > CAS
CAS Basse-Ville: 026 321 55 91
CAS Jura: 026 466 32 08
CAS Schoenberg: 026 481 22 95

Accueil libre

– CAS Basse-Ville: dès 1 h,
me 13 h 30 - 17 h (sauf vacances
scolaires)
– CAS Jura: me 14 h - 18 h ;
je 15 h 30 - 18 h ; ve 15 h 30 - 22 h
(sauf 1^{er} ve du mois et vacances
scolaires)
– CAS Schoenberg: me 14 h - 17 h ;
je 15 h 30 - 19 h ; ve 15 h 30 - 19 h,
19 h 30 - 22 h dès 13 ans (sauf
3^e ve du mois) ; sa 14 h - 18 h,
(sauf vacances scolaires)

Espace de rencontre, de repos et d'échange CAS Basse-Ville

je 9 h - 15 h (sauf vacances scolaires)

Sortie nature

me 5 février, 13 h 30. Inscription aux
centres

Sortie hivernale

sa 8 février. Ins. CAS Schoenberg

A table !

repas participatif, je 20 février,
11 h 30, CAS Basse-Ville

Activités spéciales vacances

– du 22 au 26 février.
Infos au CAS Jura
– du lu 24 au ve 28 février.
Infos: CAS Schoenberg

EXPOSITIONS

Le siècle oublié

jusqu'au 23 février, Musée d'art
et d'histoire

Libellules #1 Biodiversité Fribourg – Libellen #1 Biodiversität Freiburg

jusqu'au 1^{er} mars, Musée d'histoire
naturelle

Eglè Kulbokaië and Dorota

Gawęda: Mouthless

jusqu'au 23 mars, Fri Art

Ketty La Rocca: Dal momento in cui

jusqu'au 23 mars, Fri Art

Alejandro Chontal Estrada: Schizo

peintures contemporaines à l'huile,
jusqu'au 25 mars, Villa Beausite

Evelyne Jordan

jusqu'au 30 mars, Restaurant des
3 Rois

#MaBCU

jusqu'au 31 mars, devant la BCU

Christine Kiener: La nature en relief

jusqu'au 15 avril, Résidence
Les Bonnesfontaines

Jean Bindschedler: une vie rêvée – Il était une fois Marie-Christine Thury

jusqu'au 19 avril, Musée suisse
de la marionnette

Marches à suivre: 5000 ans de procession et pèlerinages

jusqu'au 30 juin, Musée Bible
+ Orient

CONFÉRENCES

Fascination pavot:

du coquelicot à l'opium

je 30 janvier, 19 h 30, auditoire
de biologie végétale (PER04,
rue Albert-Gockel 3)

Economie collaborative – On partage ?

me 12 février, 18 h, Nouveau Monde

La biodiversité dans le canton de Fribourg: état,

enjeux et perspectives

je 20 février, 19 h 30, auditoire
de biologie végétale (PER04,
rue Albert-Gockel 3)

DIVERS

Vernissage du livre de Jacques

Eschmann: Rouge et vert

ve 31 janvier, 18 h, librairie
Librophoros (rue de Rome 1)

Goûter – contes

me 5 février, 15 h,
Café de la Marionnette

Atelier relation adultes – enfants, quels besoins et quels rôles

aujourd'hui? (Partie 1/3)

je 6 février, 19 h 30, CO de Pérolles.
Avec Education familiale
026 321 48 07

Contes au coin du feu

pour les enfants dès 8 ans,
sa 8 février, 13 h 30, vallée
du Gottéron. Inscriptions:
www.pronatura-fr.ch/agenda

Les prisons de Fribourg

visite thématique, sa 8 février, 18 h,
infos: merveilles-patrimoine.ch,
075 417 72 42

A la recherche des éléments

conte, clown et marionnettes sous
la yourte, di 9 février, 11 h, 15 h,
16 h 30, Association Racont'Art
de Rire (rte des Noisetiers 11).
Infos: 079 719 75 23,
marie-adele@hemmer.org

Café-visit: Libellules / Libellen

ma 11 février, 9 h 30, Musée
d'histoire naturelle. Inscriptions:
026 305 89 00

Vivre comme avant

groupe de soutien pour les femmes
touchées par le cancer du sein,
me 12 février, 9 h 30, cafétéria
de la Clinique générale

Balade contée à la tombée de la nuit

je 13, ve 14 février, 18 h 30.
Infos: Fribourg Tourisme et
Région, www.fribourgtourisme.ch

Contes pour enfants

ve 14 février, 16 h 30, Bibliothèque
de la Ville

Initiation à la taille des arbustes décoratifs

sa 15 février, 14 h, Jardin
botanique. Sur inscription

Contes sous la yourte

sa 15 février, 20 h, Association
Racont'Art de Rire (rte des
Noisetiers 11)

Salons de Modeste

ve 21 février, [www.facebook.com/
salonsdemodeste](http://www.facebook.com/salonsdemodeste)

Atelier parents-enfants:

Incroyables libellules

avec Education familiale,
sa 22 février, 10 h,
Musée d'histoire naturelle.
Inscriptions: 026 321 48 07

Initiation au tango

di 23 février, 13 h, salle polyvalente
de l'école primaire de la Vignettaz